



Déclaration préalable du SNUipp-FSU Savoie CAPD mouvement – 18 juin 2019

La CAPD qui se réunit ce jour va examiner les résultats du mouvement principal. Nous menons, M. le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, pour la première fois, avec vous cette opération de mouvement : gageons qu'elle se termine mieux qu'elle n'a commencé, en continuant avec respect et écoute de part et d'autre.

C'est donc peu dire que les opérations de mouvement 2019 ont été une vaste pagaille.

Bugs à répétition, règles chamboulées, autant dire que le mouvement 2019 ne s'est déroulé pas de façon sereine. Au centre des inquiétudes, légitimes si ce n'est désormais vérifiées, l'obligation de vœux larges faisant courir le risque de nomination d'office sur des postes non désirés mais aussi la publication tardive des premiers résultats. On ne peut que regretter, une fois de plus, la surdité du ministre qui n'a pas répondu à la demande, urgente, d'un retour à une procédure garantissant équité et transparence, préférant imposer pour la rentrée 2019 une application nationale inadaptée et inaboutie, confirmant l'impréparation et l'irresponsabilité du ministère en la matière.

La volonté du Ministère de nommer à titre définitif dès la phase principale du mouvement un maximum de collègues a amené à la création d'un type de poste inédit : les titulaires de circonscription, pâle copie des anciens titulaires de secteur (TRS) que l'administration s'empresse depuis plusieurs années à faire disparaître. Il reste à voir, sur le long terme, la satisfaction des personnels d'être nommé sur ces postes, selon la circonscription dans laquelle ils sont titularisés. Pour le coup, les circonscriptions des vallées sont nettement moins attractives que celles des villes... comme d'habitude. Aussi, la corrélation en Savoie entre le nombre de nouveaux titularisés à titre définitif et le nombre de poste de titulaires de circonscription est vraiment étonnant....

Aussi, la nationalisation des priorités dans l'élaboration du barème, même si la Savoie a pour l'heure, pu conserver quelques priorités départementales, rompt l'équilibre que nous avons bâti si difficilement les années précédentes.

Ce sont toutes les équipes d'école qui se trouvent insécurisées par ces nouvelles procédures du mouvement et cela ne vient pas aider à améliorer la qualité de la gestion des personnels, loin s'en faut, sans parler de l'impact sur les personnels administratifs, obligés parfois de revenir travailler le week-end.

Par contre, nous sommes satisfaits de l'écoute et la souplesse, de mise dans notre département, avec le groupe de travail de vérification des barèmes. Pour nous, l'élargissement des vœux ne doit être utilisé que lors d'une phase d'ajustement qui reste bien sûr indispensable en fin de mouvement.

Ces opérations de mouvement mises en œuvre à marche forcée participent de la conception globale de l'école de ce ministère.

Le SNUipp-FSU 73 continuera de revendiquer des modalités de mouvement au plus près des réalités locales, avec la prise en compte de la géographie, des conditions météorologiques, kilométriques de notre département, construites avec les représentant-es du personnel, et se mobilisera à chaque phase du mouvement pour défendre les droits des collègues.